

Saint-Jacques milite pour le développement durable



Une nouvelle signalétique vient d'être mise en place pour indiquer les nouveaux parcours cyclistes.

Face aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂) qui augmentent et à la raréfaction annoncée des produits fossiles, il va falloir agir autrement sous peine de menacer la survie de la planète. L'augmentation du coût de l'énergie doit être appréhendé dès aujourd'hui. Zoom sur les initiatives jacquolandines en matière de développement durable.



Daniel Salmon, adjoint aux transports, énergies et déchets.

Saint-Jacques rénove son patrimoine immobilier

Un diagnostic de performance énergétique est réalisé en interne à partir des consommations énergétiques des bâtiments municipaux de plus de 1 000 mètres carrés. Tous sont identifiés par une étiquette énergie indiquant leur consommation énergétique et leur émission en CO₂. Parmi les "mauvais élèves" de la classe, figurent l'école de la Croix-Verte et la mairie. L'école par exemple, construite en 1965, est peu isolée et consomme 238 kWh/m²/an avec ses baies à simple vitrage. Au budget 2009, une ligne de 52 000 euros est réservée pour le remplacement des fenêtres du R.D.C.. Le gain de consommation énergétique espéré pour la seule école est à terme de 50%. « Le choix des investissements se fait en fonction du rapport coût-économie envisagée, d'autres tranches



L'école de la Croix-Verte.

de travaux seront programmées », souligne Daniel Salmon, adjoint aux transports, énergies et déchets. Autres initiatives de la commune : dans les nouveaux vestiaires du stade Salvador-Allende, 24 m² de panneaux solaires assureront une part substantielle de la production de l'eau chaude sanitaire et participeront au chauffage. D'autre part, une réflexion est menée sur une meilleure gestion de l'éclairage public.

Des particuliers prennent des initiatives

Parce que la lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous, la mairie sensibilise les bailleurs sociaux et les syndicats de la commune à isoler



Loïc Ravaudet revend sa production électrique à EDF.



Bernard Keravel assure sa production d'eau chaude.

par l'extérieur lors des travaux de ravalement (investir pour réduire durablement les charges). Elle accompagne également l'ANE qui organise des visites de sites pilotes chez des habitants. Loïc Ravaudet, résident du Bourg, a fait intégrer en août dernier 21 m² de panneaux photovoltaïques sur sa toiture orientée au sud. « Nous devons remplacer la chaudière aussi, de fil en aiguille nous avons choisi une solution écologique. La production électrique nous est achetée 0,60 € le kwh par Électricité Réseau Distribution France. EDF a pris en charge le dossier administratif et nous garantit un rachat sur 20 ans. » Autre exemple de choix énergétique durable appliqué à l'habitat, Bernard Keravel produit son eau chaude sanitaire à l'aide de panneaux solaires : « La production est suffisante entre avril et novembre, en cas de besoin, le complément est apporté par la chaudière à gaz »,

indique cet habitant du Pigeon-Blanc, très satisfait de son installation.

Favoriser les modes doux

Rennes Métropole détient la compétence des transports collectifs en étroite concertation avec la commune. « Saint-Jacques est bien desservie avec la ligne 1 et la ligne 57. Cette dernière bénéficiera à la rentrée de septembre 2009 d'une plus grande amplitude horaire, y compris le dimanche », poursuit Daniel Salmon. Les modes de déplacements doux ne sont pas oubliés dans le dispositif municipal. 50 000 € leur sont consacrés dans le budget. Une signalétique a déjà vu le jour pour indiquer tous les parcours cyclistes sur la commune. Une rencontre participative entre usagers du vélo, techniciens et élus s'est déroulée en mars pour recueillir les avis et hiérarchiser les travaux d'aménagement des pistes cyclables. Les rues Lieutenant-Le Corfec, Hélène Boucher, Andrée-Récipon, Antoine-St-Exupéry et Marcel-Doret, en cours d'achèvement, deviennent zone 30 et multi-usagers, piétons, cyclistes et automobilistes se partagent la voirie. De plus l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est prise en compte dans tous les nouveaux aménagements.



D'ici peu, une chaussée partagée.



Dès la rentrée de septembre, la ligne 57 bénéficiera d'une plus grande amplitude horaire.

Promouvoir les composteurs

Rennes Métropole, qui exerce la compétence pour la collecte et le tri des déchets, est désigné site vitrine par la société Eco-emballage. Il est vrai que les métropolitains sont exemplaires en matière de tri, avec seulement 15% d'erreurs contre 30% sur le plan national.



Mais il faut aller plus loin, diminuer à la source et limiter au maximum l'incinération des déchets fermentescibles. Pour apporter sa pierre à l'édifice, une campagne municipale d'information est menée cette année auprès des particuliers en faveur des composteurs individuels. Cinq composteurs collectifs sont à ce jour mis en place sur la commune à l'initiative des habitants. Enfin, la commune a engagé une démarche pour composter les déchets issus du restaurant scolaire Eugène-Pottier afin de les réutiliser dans le potager scolaire.

■ PC

BROYEUR ASSOCIATIF

Rennes Métropole a versé une subvention à hauteur de 260 € à l'Association Nature Environnement (ANE) pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux. Ce matériel est destiné au broyage des tailles de haies pour le paillage ou le compost. Conditions requises pour en bénéficier : être adhérent à l'association (10 €/an) et verser une cotisation annuelle de 10 €.

**Contact : Raymond Fontaine
au 02 99 31 26 94**





Economie d'énergie : coupure de l'éclairage public la nuit

La Ville s'est engagée à réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre. Pour y parvenir, les élus proposent à titre expérimental, de couper l'éclairage public en milieu de nuit à compter du 15 mai. Explications avec Daniel Salmon, adjoint en charge des énergies, des transports et des déchets.



Economie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre : des sujets évoqués lors d'échanges avec Daniel Salmon, en mars dernier, à l'occasion de la réunion publique sur les projets 2011.

Quelles actions concrètes ont été engagées ?

Conformément aux obligations contenues dans la convention des maires pour le climat, la Ville s'est engagée à réduire sa production de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020. Les consommations liées au patrimoine et à l'éclairage public ne pèsent que pour 5 % de l'ensemble des consommations de la commune mais nous nous devons d'être exemplaires.

La commune dispose de 1200 points lumineux et dépense pour un peu plus d'un million de kilowatt-heures par an. D'ores et déjà, nous avons supprimé les éclairages inutiles et installé des éclairages plus efficaces dans certains espaces. Pour aller plus loin dans la sobriété, nous proposons d'effectuer une coupure de l'éclairage public en milieu de nuit.

N'y-a-t-il pas un risque en termes de sécurité ?

De nombreuses villes pratiquent déjà cette coupure : elles n'ont pas vu pour autant augmenter les faits de délinquance. Les villes les plus illuminées ne sont pas les plus sécurisées. Aucune étude ne montre en effet de corrélation, entre l'intensité lumineuse et le degré d'insécurité. En revanche, l'on sait que

l'éclairage public perturbe l'alternance jour-nuit nécessaire à l'équilibre de l'homme, à sa santé, au développement de la biodiversité. L'éclairage artificiel a un impact sur la faune et la flore, ne serait-ce que par la destruction massive d'insectes. La pollution lumineuse a complètement envahi nos villes et nous prive de ce magnifique spectacle qu'est la voûte céleste.

De quelle manière cette décision va-t-elle s'appliquer ?

A partir du 15 mai, nous effectuerons une coupure de l'éclairage public de 1 h à 5 h du matin, entre l'arrivée du dernier bus de la nuit et le départ du premier le matin.

Il s'agit d'une expérimentation que nous proposons sur l'ensemble du territoire. Seuls quelques axes resteront éclairés comme la rue de Nantes, partagée avec la ville de Rennes, le boulevard Pierre-Mendès-France, le rond-point d'entrée de ville de la Martinière.

Nous procéderons à une évaluation dans six mois mais nous comptons déjà sur une économie de 400 000 kilowatt-heures, soit 40 % d'économie. Dans cette action se joignent la gestion au plus près des deniers publics et la volonté de préserver notre environnement.

■ TR

A partir du 15 mai et à titre expérimental, l'éclairage public sera coupé de 1 h à 5 h du matin...